



Etude sur l'impact de la crise de la COVID-19 sur la pauvreté et l'évaluation de la stratégie pauvreté

Principaux résultats

Septembre 2020

Contacts Ifop :

N° 116710

Marie Gariazzo, Directrice adjointe du département

Sarah Wolber – Chargée d'études Senior

prénom.nom@ifop.com

Département Opinion et Stratégies d'Entreprise

Tél direct : 01 72 34 94 12

SEPTEMBRE 2020

Pour tous, la crise de la Covid 19 a un impact sur la pauvreté, avec un risque de basculement dans la pauvreté ou la grande pauvreté pour de nombreuses personnes

Pour les citoyens de notre panel, **cette rentrée 2020 est placée sous le sceau de la plus grande incertitude**. La crise de la Covid 19 et le confinement qu'elle a engendré ont laissé des traces profondes dans les esprits. Cela est d'autant plus vrai que « la crise est toujours là » et qu'il va falloir maintenant apprendre à vivre avec le virus. **Cette actualité**, au-delà des contraintes qu'elle impose (port du masque, distanciation sociale, perte de certaines libertés, etc.), **limite toute projection dans l'avenir à court, moyen ou long terme. L'idée que « tout peut arriver » est très présente, imposant une vie « au jour le jour ».**

Dans cette crise, **l'incertitude n'est pas que sanitaire. Elle est aussi économique et sociale**. Au-delà des risques sanitaires, les répercussions économiques et sociales de la crise de la Covid 19 sont au cœur des préoccupations de notre panel.

Pour tous, c'est une évidence. **Cette crise dans toutes ses dimensions (sanitaire, économique et sociale) a révélé de nombreuses inégalités**, dont tous craignent qu'elles s'accroissent dans les mois et années à venir. De l'avis des citoyens, **l'impact de la crise de la Covid 19 sur la pauvreté est réel, avec des répercussions que l'on ne peut pas toutes mesurer aujourd'hui**. Pour eux, **il y a un risque d'« effet domino »**, avec :

- Des catégories jusque-là épargnées (souvent associées aux « classes moyennes »), qui basculent dans la pauvreté, notamment suite à la perte de leur emploi,
- Des catégories déjà fragilisées avant la crise, qui sont dans la « survie » et tombent dans la grande pauvreté.

Cela a plusieurs conséquences :

- **De nombreux profils ou catégories de personnes différentes peuvent être concernées** – « *personne n'est à l'abri, à l'exception d'une minorité de très riches, qui semblent intouchables* », « *il va y avoir de nouveaux pauvres* »,
- **Plusieurs niveaux de pauvreté seront à prendre en compte, dont la grande pauvreté.**

De nombreux profils concernés

La question des personnes concernées, qu'il ne faut pas oublier en matière de lutte contre la pauvreté, est une préoccupation majeure pour les citoyens du panel. Cette crise a mis en lumière un certain nombre de profils qui méritent une attention particulière pour éviter leur basculement dans la pauvreté, à savoir principalement des personnes dont l'accès à l'emploi ou le maintien dans l'emploi se trouve fragilisé par la crise :

- **Les travailleurs « précaires »** : intérimaires, contrats courts, autoentrepreneurs, jeunes en insertion professionnelle, personnes en fin de carrière, etc.
- **Les chômeurs** (les jeunes, les chômeurs de longue durée), etc.
- **Les personnes peu qualifiées travaillant dans certains secteurs fortement menacés par la crise** (hôtellerie, automobile, commerce, etc.).

A cela s'ajoute **la question du travail informel** soulevée dans la lettre de la CNCDH, qui a fortement retenu l'attention de notre panel. **Les travailleurs informels sont, en effet, dans une situation d'autant plus préoccupante que leur statut ne permet pas d'accéder à certaines prestations sociales.** Ils sont ainsi très exposés au risque de contamination et aux conséquences économiques de la crise. Le panel a cependant du mal à trancher sur la façon de prendre en compte cette question, entre demandes de mesures d'urgence à destination de ces travailleurs informels et appels à la sanction du travail au noir.

A tous ces profils, s'ajoutent ceux déjà fragilisés socialement et économiquement, à savoir :

- **Les personnes âgées isolées,**
- **Les personnes handicapées,**
- **Les familles monoparentales,**
- **Les migrants et sans-papiers,**
- **Les personnes sans domicile fixe.**

Des catégories souvent regroupées sous le terme « d'invisibles », en lien avec leur situation d'isolement particulièrement problématique.

Enfin, **la crise de la Covid 19 a mis à jour des différences territoriales importantes, avec des zones particulièrement touchées** (à l'instar de la Seine-Saint-Denis), où l'aspect cumulatif des difficultés (difficulté d'accès aux soins, logements exigus, exposition au virus par le travail, décrochage scolaire, etc.) mérite une attention particulière.

La liste des catégories de population fragilisées par la crise de la Covid 19 constitue un point de vigilance important pour notre panel, qui souhaiterait que personne ne soit oublié. Tous ont l'impression que beaucoup de personnes « passent à travers les mailles du filet » en matière de lutte contre la pauvreté. Ainsi, si l'axe EMPLOI (avec notamment une priorité donnée à la jeunesse) constitue une attente forte, il n'est pas suffisant pour toucher tout le monde.

De nombreuses dimensions à prendre en compte

Au-delà de l'accès à l'emploi, la crise de la Covid 19 a mis au jour l'importance de plusieurs axes dans la lutte contre la pauvreté :

- **Le logement,**
- **L'accès à l'alimentation,**
- **L'accès aux soins, mais aussi au matériel de protection (masques, gel),**
- **L'accès à l'éducation,** avec un risque de décrochage scolaire important suite à l'enseignement à distance pendant le confinement,
- **L'accès au numérique.**

Les débats et échanges au sein du panel ont également permis de mettre en évidence un autre axe, celui de **l'accès aux services publics** (notamment quand ils passent par des appels payants), les difficultés pour les personnes qui n'ont pas de carte bancaire, etc.

Enfin, un autre point est souligné. La période a été difficile pour tout le monde. On se dit qu'elle a dû être particulièrement traumatisante pour les personnes fragilisées. **L'accueil des personnes en difficulté doit prendre en compte cette épreuve psychologique. Il ne doit pas être culpabilisant, ni autoritaire.** C'est aussi une façon de lutter contre le non-recours. Plus que jamais le « aller vers » doit être renforcé.

Une lutte contre la pauvreté qui doit s'inscrire dans le long terme

Les réactions recueillies auprès du panel témoignent **d'une mise en tension entre :**

- **L'impression que cette crise, en révélant les fractures et inégalités de notre société, a intensifié l'attention portée par tous (Etat, collectivités, associations, entreprises, citoyens) à la pauvreté,**
- **La crainte que les inquiétudes économiques l'emportent sur tout le reste avec pour conséquence une mise en jachère de la stratégie de lutte contre la pauvreté.**

Au-delà de cette crainte, **le panel redoute que la lutte contre la pauvreté suite à la crise de la Covid 19 repose uniquement sur une accumulation de mesures d'urgence, alors qu'il appelle de ses vœux une lutte en profondeur, inscrite sur le moyen/long terme.** Par exemple, le principe d'attribution de « primes exceptionnelles » aux travailleurs engagés dans la crise sanitaire est perçu comme décalé par rapport au caractère durable des difficultés et des attentes.

En creux dans les discours recueillis, plusieurs éléments rappellent l'importance de s'atteler en profondeur à la lutte contre la pauvreté :

- **Les mesures d'urgence ne peuvent convenir à une situation qui s'inscrit dans la durée.** Même si nous ne sommes pas reconfinés, le virus et ses conséquences sanitaires, économiques et sociales sont toujours là. Les aides en faveur des plus fragiles et des associations ne peuvent être exceptionnelles.
- **L'exposition des publics pauvres au virus est réelle** (logements plus exigus, moindre accès aux matériels de protection et aux soins, peu de recours au télétravail, etc.) : **la bataille sanitaire passe aussi par la lutte contre la pauvreté.**
- **Les sommes débloquées pour le plan de relance montrent que des moyens existent pour faire face à certaines difficultés,** pourquoi ne pas décider de mettre une partie non négligeable de ces moyens dans la lutte contre la pauvreté ?
- **Enfin, les jeunes et les enfants ont été particulièrement touchés** (insertion professionnelle freinée, décrochage scolaire), d'où l'importance d'inscrire les mesures de lutte contre la pauvreté dans le long terme et de faire de la jeunesse un axe prioritaire.

Ainsi, les recommandations émises par le panel rejoignent les points de vigilance mis en évidence par le Comité d'évaluation.

- **Il est important de rappeler l'importance de la lutte contre la pauvreté, sur le long terme,** surtout dans un contexte où le sentiment dominant est que « personne n'est vraiment à l'abri ». **La stratégie de lutte contre la pauvreté doit être poursuivie et amplifiée** (en tenant compte des conséquences de la crise sur la pauvreté). L'argument budgétaire s'il venait à être avancé serait totalement inaudible.

- **Il est essentiel de n'oublier personne.** L'axe économique du plan de relance est essentiel mais il ne peut pas toucher tout le monde.
- **Certains axes, particulièrement mis en avant par la crise, doivent l'objet d'une attention particulière :** logement, alimentation, accès à l'éducation et au numérique, etc.
- **Il serait préférable de reporter certaines réformes (assurance chômage, retraite) qui pourraient accentuer les difficultés des personnes déjà fragilisées par la crise économique**